



## AKIEM VENDU !

**Après la cession d'ERMEWA, principal loueur de wagons, pour 3,2 milliards d'euros, la SNCF s'apprête à annoncer la cession d'AKIEM, principal loueur de locomotives, pour environ 2,5 milliards d'euros. Cette annonce, à rebours des grandes déclarations sur la relance du ferroviaire faites par le Président FARANDOU, prive la SNCF d'un actif stratégique pour notamment relancer FRET SNCF.**

Avec plus de 600 locomotives et une flotte de matériel voyageurs, AKIEM est un des plus grands loueurs d'Europe, c'est donc un actif stratégique pour le groupe SNCF.

### Chronologie d'un abandon en plusieurs étapes :

- En 2008, la SNCF crée la filiale AKIEM et lui cède 262 engins moteurs provenant de FRET SNCF, tout en lui garantissant le carnet de commandes en louant une centaine de locomotives une fois l'opération conclue.
- En 2016, c'est la cession de 50 % du capital à un fonds d'investissement allemand (DWS)
- En 2022, vente d'AKIEM, dont elle est pourtant le premier « client ».

Cette décision est un non-sens au regard des ambitions et déclarations du gouvernement sur la relance du ferroviaire, et notamment le X2 vanté par le Président de la SNCF. C'est aussi une des conditions imposées par le gouvernement au plan de relance qui s'ajoute à la cession d'ERMEWA en vue de réduire le niveau de la dette du GROUPE SNCF.

Cette décision intervient quelques mois après l'annonce d'un Partenariat Public/Privé entre la Banque des territoires (filiale de la Caisse des dépôts et consignations) et AKIEM pour proposer à l'État et aux Régions des solutions « clés en main » de financement, d'acquisition et de gestion des flottes de trains de voyageurs.

Ce partenariat ne cache même pas ses intentions en affichant l'objectif de « *garantir un accès non-discriminatoire au matériel roulant à tous les exploitants ferroviaires sélectionnés par les Régions* ».

C'est donc aussi un danger pour la maintenance du matériel SNCF, car AKIEM, à travers sa filiale AKIEM TEKNIK, fournit aussi des prestations de maintenance pour les matériels qu'elle loue.

**Pour la CGT, c'est une mauvaise décision qui s'avère être un accélérateur de la concurrence en facilitant l'accès au matériel roulant. Seule la SNCF, entreprise unique et intégrée, disposant des moyens nécessaires à son développement en réintégrant ses filiales, permettra de développer le train public.**

